

Ils critiquent Poutine sans preuve et montent aux nues De Gaulle l'assassin

écrit par Manuel Gomez | 26 février 2024



Je n'ai aucune sympathie particulière pour Vladimir Poutine, mais... il aurait donné l'ordre d'assassiner un opposant à sa politique et ce serait donc un criminel ? On suppose, on dénonce, on juge, on condamne, **sans aucune preuve**. Même si

c'était vrai, ce ne serait sans doute pas la première victime, en Russie, ni certainement pas la dernière.

Mais quel est le pays, le chef d'Etat, qui n'a pas donné l'ordre d'assassiner un (ou plusieurs) opposants au cours de ces dernières décennies ?

J'entends déjà des voix s'élever : « **Pas en France, pas chez nous, et c'est bien vrai que, pour une très grande majorité de Français, le chef d'Etat qui a assassiné des opposants Français, sans aucun remords et sans même avoir à se justifier, est considéré comme un « Héros » et quelquefois même idolâtré.** Il s'agit, mais vous l'aviez compris, de Charles De Gaulle et, contrairement à Poutine, en ce qui concerne « ses » crimes **« nous en avons la preuve écrite et de la main de son propre ministre de l'Intérieur »**

Le 28 octobre 1969, Christian Fouchet, son ministre de l'Intérieur du 6 avril 1967 au 31 mai 1968, et qui était Haut-commissaire en Algérie à la date du 26 mars 1962, a témoigné :

« J'en ai voulu au général de m'avoir limogé au lendemain de mai 1968. C'était une faute politique. De GAULLE m'a reproché de ne pas avoir maintenu l'ordre en mai 68.

– « Vous n'avez pas osé tirer » m'a-t-il dit.

– J'aurais osé s'il l'avait fallu – lui ai-je répondu **– Souvenez-vous de l'Algérie et de la rue d'Isly. Là j'ai osé et je ne le regrette pas parce qu'il fallait montrer que l'armée n'était pas complice de la population algéroise.**

(Source : Jean Mauriac « L'Après De Gaulle – notes confidentielles 1969/1989 – page 41)

Ce même mois de mai 68, De Gaulle lançait à Pompidou une phrase qui résumait toute sa carrière : « **Mais, Pompidou, figurez-vous que j'ai passé ma vie à tirer contre des**

Français ». (Rapporté par Edouard Balladur à Daniel Rondeau, auteur de « Vingt-ans et plus – journal 1991/2012)

Non seulement De Gaulle a donné l'ordre d'assassiner une « centaine d'opposants Français totalement désarmés mais, contrairement à la mère de Alexeï Navalny, ces victimes n'ont pas été rendus à leurs familles « *et leurs corps, entièrement nus, ont été jetés sur le sol de la morgue de l'hôpital de Mustapha* ».

Et si ce même De Gaulle n'a pas donné l'ordre de tuer d'autres innocents Français, opposés à sa politique d'abandon, après le 19 mars et jusqu'en juillet 1962, à Oran et dans toute l'Algérie, il a donné l'ordre à l'armée Française « **de ne pas intervenir pour tenter de les sauver** »

Sous la foi du serment, le colonel Fourcade a témoigné. Il a assisté, ce 5 juillet 1962 à l'appel du général Katz directement à De Gaulle afin de l'informer que des centaines de civils innocents étaient massacrés dans toutes la ville et la réponse du Chef de l'Etat « **Surtout ne bougez pas** ». (En deux mots : Laissez-les crever !).

Plus de 3000 Français massacrés ou disparus, femmes, enfants, vieillards, patriotes et soldats (nos enfants, vos enfants)..